Déclaration de mise en chantier, d'acquisition, de modifications importantes ou grande réparation d'un navire à utilisation commerciale

Article 130.7 et Article 130.8 de la division 130 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, relatif à la sécurité des navires

Nature de la Déclaration	Mise en chantier		
	Acquisition		
	Refonte, modifications importantes ou grande réparation		
Nom du navire			
Immatriculation			
Type de navire			
Nom de la série			
Matériaux de construction			
Jauge brute			
Longueur Hors Tout			
Puissance (kW)			
Module(s) de conception CE			
Date (prévue) de pose de quille			
Date prévue de mise en service			
		Exploitation envisagée	
Type d'exploitation			
Lieu / zone d'exploitation			
Nombre équipage prévu			
Nombre de passagers prévus			
Catégorie de navigation			
Durée du séjour à la mer			
Durée maximale des navigations			
Nom de l'exploitant du navire			
Coordonnées de l'exploitant du navire			
Chantier			
Coordonnées du chantier			

	Nom					
Qualité, nom et coordonnées de	Qualité					
la personne physique mandatée par l'exploitant du navire comme interlocuteur de l'administration	Coordonnées					
	Nom					
Qualité, nom et coordonnées de la personne physique mandatée	Qualité					
par l'exploitant du navire pour présenter à l'administration des demandes de dérogation ou d'exemption	Coordonnées					
Nom et qualité du déclarant						
Date						
Lieu						
Signature						
Dans le cas où, en cours de construction, les caractéristiques principales du navire ou le service auquel il est destiné sont modifiées, l'exploitant du navire fait une nouvelle déclaration. Toute modification des éléments mentionnés sur cette fiche doit être signalée à l'administration sans délai.						
Partie réservée à l'administration						
Déclaration enregistrée sous le N°						
La principale réglementation applicable à ce navire sera la division version du JO du du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.						
		est				
		@developpement-durable.gouv.fr				
Visa du CCSN		Fort de France, le				